Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Alexandra Sivret

Date: 2025-12-12

Madame, Monsieur,

Je souhaite vous faire part de mon opposition au projet de déplacement de la voie ferrée. Après plus de dix ans de discussions, il me semble essentiel de reconnaître que ce projet, qui pouvait peut-être avoir un sens à l'époque, ne répond plus à la réalité ni aux besoins actuels de notre communauté. De plus, plusieurs recherches ont démontré que ce déplacement pourrait entraîner des impacts écologiques importants, ce qui renforce le besoin de revoir la pertinence du projet aujourd'hui

La population ne peut pas rester indéfiniment dans l'incertitude. En laissant traîner le dossier pendant si longtemps, on entretient un climat de tension et de division qui ne permet pas la guérison collective. Nous avons besoin de tourner la page, tout en restant humains et sensibles à notre passé, mais surtout en avançant enfin.

De plus, certaines recherches soulèvent la possibilité de risques environnementaux importants liés au déplacement de la voie ferrée, notamment en ce qui concerne une possible contamination des sols et même de la nappe phréatique. À une époque où l'écologie, la protection de l'eau et la responsabilité envers les générations futures devraient être des priorités, il est difficile de justifier un projet qui comporte de tels risques.

La sécurisation du trajet actuel, accompagnée d'une vigie serrée, représenterait des coûts nettement moindres et des impacts environnementaux beaucoup plus faibles. Cette solution permettrait d'assurer la sécurité de la population sans s'engager dans un chantier lourd, incertain et conflictuel.

Enfin, le rapport de santé publique rappelait que les sifflements entretenaient un sentiment de stress post-traumatique, même si la communauté allait mieux. Il serait donc logique d'évoluer vers des solutions plus adaptées à notre réalité actuelle.

Sommes-nous réellement obligés de continuer ainsi alors que la population souhaite enfin passer à autre chose.

Je sais que les règles actuelles exigent que les trains sifflent à l'approche des passages à niveau, et ce sans distinction entre le jour et la nuit. Cependant, il existe une procédure officielle permettant à une municipalité de demander la cessation du sifflet si des mesures de sécurité adéquates sont en place. Dans un contexte où le bruit nocturne contribue encore au stress et ravive des souvenirs difficiles pour certains citoyens, il serait pertinent de considérer cette option afin de concilier sécurité publique et qualité de vie.

Je vous demande donc de reconsidérer le projet de déplacement et de privilégier une approche plus simple, plus écologique, plus économique et plus respectueuse de la population : la sécurisation de la voie actuelle.

Je vous remercie de l'attention portée à ces préoccupations et de votre engagement envers notre communauté.

Cordialement,

Alexandra Sivret